

1

— N° 159. —

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

(SÉANCE DU 6 MARS 1850.)

PROJET

DE

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,

POUR L'EXERCICE 1850.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le Budget du Département des Affaires Étrangères, tel qu'il a été adopté pour l'exercice 1849, s'élève à la somme de . . . fr.	2,159,742 54
Les crédits proposés pour 1850 s'élevent à	2,105,879 54
	<hr/>
La différence est de. fr.	55,865 »
	<hr/>

Elle provient de réductions et économies nouvelles et d'un transfert de 41,855 francs au Budget de la Dette publique (*Service des pensions*).

CHAPITRE 1^{er}.

ADMINISTRATION CENTRALE.

Une réduction de 3,000 francs a été introduite, dès 1849, au chapitre relatif au personnel de l'administration centrale. Dans la discussion qui a précédé ce vote à la Chambre des Représentants, le Ministre a déclaré qu'il croyait pouvoir apporter une nouvelle réduction de 2,000 francs au Budget de l'exercice 1850; et, en effet, la somme affectée au personnel se trouve ramenée à 105,050 francs.

La somme de 19,555 francs, qui figure au Budget de 1849, pour le service des pensions, est transférée au Budget de la Dette publique, conformément à la loi du 17 février 1849.

D'un autre côté, une somme nouvelle de 2,000 francs a été introduite dans le

NOTE PRÉLIMINAIRE.

projet de Budget , pour servir au paiement éventuel du premier terme de pensions à accorder en 1850.

CHAPITRE II.

TRAITEMENT DES AGENTS POLITIQUES.

Le chapitre II n'a subi aucune modification.

CHAPITRE VIII.

MARINE.

Le chiffre total des sommes nécessaires aux différents services de la Marine, pour l'exercice 1850, présente une diminution de 12,008 francs sur l'exercice 1849.

Le Gouvernement, dans le désir de réaliser toutes les économies possibles, sans nuire à la marche de services importants par leur nature, et aussi par les recettes qu'ils produisent, a cherché attentivement les réductions qui pourraient être faites.

Il était impossible de toucher au personnel, restreint, pour l'exercice courant, au plus strict nécessaire.

La convention conclue, le 25 octobre 1848, avec l'Angleterre a limité à huit, par semaine, le nombre de voyages des paquebots-postes de l'État entre Ostende et Douvres.

L'expérience des résultats de cette convention est assez complète aujourd'hui pour qu'il soit possible de faire, sur la somme destinée à couvrir les dépenses en 1850, une nouvelle réduction de fr. 20,008 »

Le bon état d'entretien des bateaux-pilotes et des bouées permet également de réduire le chiffre destiné au matériel de ce service.

Une somme de fr. 105,400 »
figure, de ce chef, au Budget de 1849; en 1850,
il suffira d'une somme de fr. 90,800 »

La réduction est donc de fr. ————— 14,600 »

Les économies faites sur les dépenses des services de la Marine —————
s'élèveront, par conséquent, pour 1850, à fr. 34,608 »

Par contre, il est demandé une somme de 22,600 francs pour un nouveau bateau-pilote aux bouches de l'Escaut.

La rude concurrence que nous fait, en ce moment, le pilotage étranger pourrait compromettre les recettes.

Pour lutter avec avantage contre les pilotes de Flessingue, il est de toute nécessité que le pilotage belge puisse disposer de bateaux d'une marche supérieure, ou tout au moins égale à celle des bateaux concurrents; le Gouvernement juge cette dépense

temporaire très-utile aux intérêts du trésor, et le capital employé à la construction de ce bateau-pilote sera compensé en peu de temps par une augmentation dans les recettes.

Une somme de 24,500 francs, destinée au service des pensions civiles de la marine, est transférée, pour 1850, au Budget de la Dette publique.

Il résulte de ces explications qu'en définitive, les économies sur la marine s'élèveront, pour 1850, à 12,008 francs.

RÉCAPITULATION.

	AUGMENTATIONS.	DIMINUTIONS.	TRANSEERTS.
CHAPITRE I ^{er} . — Administration centrale	»	2,000 »	»
— Pensions	2,000 »	»	19,555 »
VIII. — Pensions de la Marine	»	»	24,500 »
— Matériel	»	12,008 »	»
TOTAL. fr.	2,000 »	14,008 »	43,855 »

PROJET DE LOI.

Léopold,**ROI DES BELGES,***À tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Notre Ministre des Affaires Étrangères et de l'avis de Notre conseil des Ministres ;

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom ; à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Affaires Étrangères est fixé, pour l'exercice 1850, à la somme de deux millions cent trois mille huit cent soixante-dix-neuf francs trente-quatre centimes (fr. 2,105,879 34 centimes), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 28 février 1849.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Affaires Étrangères,

C. D'HOFFSCHMIDT.

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

PROJET DE BUDGET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1850.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
CHAPITRE I^{er}.				
<i>Administration centrale.</i>				
1	Traitement du Ministre.	21,000	"	
2	— du personnel des bureaux	105,050	"	
3	Premier terme des pensions à accorder éventuellement	2,000	"	
4	Secours à des fonctionnaires et employés, à leurs veuves ou en- fants, qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à un secours, à raison de leur position malheureuse.	1,000	"	174,650 "
5	Matériel	57,600	"	
6	Achat de décorations de l'Ordre de Léopold, sans que l'on puisse augmenter ce chiffre par des imputations sur d'autres articles.	8,000	"	
CHAPITRE II.				
<i>Traitement des agents politiques.</i>				
7	Missions en Allemagne	87,000	"	
8	France	35,000	"	
9	Grande-Bretagne.	52,000	"	
10	Pays-Bas	52,000	"	
11	Italie	52,000	"	
12	Danemarck, Suède et Hambourg.	15,000	"	
13	Espagne	15,000	"	364,000 "
14	Portugal	15,000	"	
15	Turquie	27,000	"	
16	États-Unis.	18,000	"	
17	Brésil	18,000	"	
18	Mexique	18,000	"	
CHAPITRE III.				
<i>Consulats.</i>				
19	Traitement des agents consulaires, et indemnités à quelques agents non rétribués	49,000	"	49,000 "
A REPORTER. fr.		687,650	"	587,650 "

POUR L'EXERCICE 1850.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1850.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	Report. fr.	587,650 °	°	587,650 °
	CHAPITRE IV.			
	<i>Frais de voyage.</i>			
20	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'adminis- tration centrale, frais de courriers, estafettes, courses diverses. .	70,500 °	°	70,500 °
	CHAPITRE V.			
	<i>Frais à rembourser aux agents du service extérieur.</i>			
21	Indemnités pour un drogman, sept cavasses, employés dans di- verses résidences en Orient, et pour un capou oylan	5,700 °	°	80,000 °
22	Frais divers	74,300 °	°	
	CHAPITRE VI.			
	<i>Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues.</i>			
23	Missions extraordinaires, traitements d'agents politiques et consu- laires en inactivité	40,000 °	°	44,000 °
24	Dépenses imprévues non libellées au Budget	4,000 °	°	
	CHAPITRE VII.			
	<i>Commerce, navigation, pêche.</i>			
25	Écoles de navigation	Personnel	11,720 °	°
26		Frais divers.	7,280 °	
27	Chambres de commerce.	12,000 °	°	285,300 °
28	Frais divers et encouragements au commerce	19,000 °	°	
29	Encouragements pour la navigation à vapeur entre les ports belges et ceux d'Europe, ainsi que pour la na- vigation à voiles, sans que, dans l'un ou l'autre cas, les engagements puissent obliger l'État au delà du crédit alloué pour l'exercice 1850, et sans que les cré- dits puissent excéder 40,000 francs par service, sauf pour le service au delà du cap Horn.	Personnel	1,450 °	
30		Frais divers.	113,550 °	
31	Primes pour construction de navires	20,000 °	°	
32	Pêche maritime	Personnel	7,750 °	
33		Primes	92,250 °	
	A REPORTER. fr.	1,068,050 °	°	1,068,050 °

PROJET DE BUDGET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1850.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. fr.	1,068,050	»	1,068,050
	CHAPITRE VIII.			
	MARINE.			
	<i>Pilotage.</i>			
54	Personnel	169,410	»	
55	Remises à payer aux pilotes (crédit non limitatif).	187,510	»	
	<i>Passage d'eau.</i>			
30	Personnel	11,850	»	
	<i>Police maritime.</i>			
57	Personnel	26,000	»	
58	Primes d'arrestation aux agents et vacations aux experts chargés de la surveillance de l'embarquement des émigrants (Crédit non limitatif)	2,800	»	
	<i>Sauvetage.</i>			
59	Personnel	14,500	»	
	<i>Paquebots à vapeur entre Ostende et Douvres, pour le transport des lettres.</i>			1,035,829 54
40	Personnel de la marine de l'État employé à ce service, et mécaniciens.	82,256	»	
41	Traitement des courriers et agents	14,550	»	
	<i>Bâtiments de l'État.</i>			
	Brick <i>Duc de Brabant</i> (désarmé).			
	Canonnières n° 5 et 11 (désarmées)			
42	Personnel	115,538	54	
43	Vivres	54,585	»	
44	Pensions	15,500	»	
45	Magasin	2,000	»	
46	Matériel des divers services.	519,500	22,600	»
	TOTAL DU PROJET DE BUDGET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. fr.	2,081,279	34	2,105,879 54

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 28 février 1849.

PAR LE ROI :

LÉOPOLD.

Le Ministre des Affaires Étrangères,

C. D'HOFFSCHMIDT.

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

DÉVELOPPEMENTS

DU

PROJET DE BUDGET DES DÉPENSES

DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,

Pour l'exercice 1850.

DÉVELOPPEMENTS DU PROJET DE BUDGET

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
CHAPITRE PREMIER.			
<i>Administration centrale.</i>			
1	»	Traitement du Ministre.	
TRAITEMENTS DU PERSONNEL DES BUREAUX.			
	a.	Secrétariat général	12 24,700
	b.	Direction politique	3 7,200
	c.	— du commerce extérieur et des consulats	4 15,000
2	d.	— du commerce intérieur	5 15,600
	e.	— de la marine	5 19,650
	f.	Division de la comptabilité et de la chancellerie	4 12,000
	g.	Courriers, huissiers, messagers, concierge et gens de service	12 12,920
	h.	Fonds de réserve	» 2,000
»	»	Pensions des fonctionnaires, employés et gens du service	
3	»	Payement du premier terme des pensions à accorder.	
4	»	Secours à des fonctionnaires et employés, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à un secours, à raison de leur position malheureuse	
MATÉRIEL.			
	a.	Fournitures de bureau, impressions, achat de livres et de cartes, reliures, ports et affranchissements, concernant la correspondance à l'intérieur, abonnement aux journaux belges et autres menus frais.	
5	b.	Éclairage et chauffage	
	c.	Entretien des locaux du Ministère, achat et entretien des meubles, assurances contre incendie, etc.	
	d.	Fonds secrets	
6	»	Achat de décorations de l'Ordre de Léopold, sans qu'on puisse augmenter ce chiffre par des imputations sur d'autres articles	
TOTAL DU CHAPITRE 1 ^{er} fr.			

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1850.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1850.			CRÉDIT alloué pour l'exercice 1840.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
21,000	»	21,000	21,000	»	»	
103,050	»	103,050	107,050	»	2,000	
»	»	»	19,355	»	(a 19,355	a) Cette somme est transférée au Budget de la Dette publique.
2,000	»	2,000	»	2,000	»	
1,000	»	1,000	1,000	»	»	
11,600	»	37,600	37,600	»	»	
5,500	»					
7,500	»					
13,000	»					
8,000	»	8,000	8,000	»	»	
174,650	»	174,650	194,005	2,000	21,355	
DIMINUTION.				19,355		

DÉVELOPPEMENTS DU PROJET DE BUDGET

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE II.		
<i>Traitements des agents politiques.</i>		
7	°	MISSIONS EN ALLEMAGNE. — Traitement de trois envoyés extraordinaires et Ministres plénipotentiaires, de deux secrétaires, et frais de chancellerie
8	»	FRANCE. — Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire, d'un conseiller, et frais de chancellerie
9	»	GRANDE-BRETAGNE. — Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire, d'un conseiller, et frais de chancellerie
10	»	PAYS-BAS. — Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire, d'un secrétaire, et frais de chancellerie
11	»	ITALIE. — Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire, d'un secrétaire, et frais de chancellerie
12	»	DANEMARCK, SUÈDE ET HAMBOURG. — Traitement d'un chargé d'affaires
13	»	ESPAGNE. — Traitement d'un chargé d'affaires
14	»	PORTUGAL. — — — — —
15	»	TURQUIE. — Traitement d'un chargé d'affaires, d'un drogman et d'un chancelier, et frais de chancellerie
16	»	ÉTATS-UNIS. — Traitement d'un chargé d'affaires.
17	»	BRÉSIL. — — — — —
18	»	MEXIQUE. — — — — —
		TOTAL DU CHAPITRE II. fr.
CHAPITRE III.		
<i>Consulats.</i>		
49	»	Traitement des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués
		TOTAL DU CHAPITRE III. fr.
CHAPITRE IV.		
<i>Frais de voyage.</i>		
20	»	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'administration centrale; frais de courriers, estafettes, courses diverses.
		TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1850.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1850.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1849.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
87,000	»	87,000	87,000	»	»	
35,000	»	35,000	35,000	»	»	
52,000	»	52,000	52,000	»	»	
32,000	»	32,000	32,000	»	»	
32,000	»	32,000	32,000	»	»	
15,000	»	15,000	15,000	»	»	
15,000	»	15,000	15,000	»	»	
15,000	»	15,000	15,000	»	»	
27,000	»	27,000	27,000	»	»	
18,000	»	18,000	18,000	»	»	
18,000	»	18,000	18,000	»	»	
18,000	»	18,000	18,000	»	»	
364,000	»	364,000	364,000	»	»	
49,000	»	49,000	49,000	»	»	
49,000	»	49,000	49,000	»	»	
70,500	»	70,500	70,500	»	»	
70,500	»	70,500	70,500	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU PROJET DE BUDGET

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE V.		
<i>Frais à rembourser aux agents du service extérieur.</i>		
21	»	Indemnités pour des employés subalternes dans diverses résidences en Orient, etc., etc.
22	»	Frais de correspondance de l'administration centrale avec les agences, ainsi que des agences entre elles; secours à des Belges indigents; achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, cachets, griffes, achat, copie et traduction de documents, abonnements aux journaux et écrits périodiques étrangers, frais extraordinaires et accidentels
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.
CHAPITRE VI.		
<i>Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues.</i>		
23	»	Missions extraordinaires, traitements d'agents politiques et consulaires en inactivité.
24	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget
		TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.
CHAPITRE VII.		
<i>Commerce. — Navigation. — Pêche.</i>		
25	»	Écoles de navigation { Traitement des professeurs, des secrétaires des conseils d'administration, du gardien de l'école d'Anvers Frais divers
26	»	
27	»	Chambres de commerce.
28	»	Frais divers et encouragements au commerce
29	»	Encouragements pour la navigation à vapeur entre les ports belges et ceux d'Europe, ainsi que pour la navigation à voile, sans que, dans l'un ou l'autre cas, les engagements puissent obliger l'Etat au delà du crédit alloué pour l'exercice 1880, et sans que les crédits puissent excéder 40,000 francs par service, sauf pour le service au delà du cap Horn. { Traitement du secrétaire de la commission directrice des services à voiles et de l'inspecteur des émigrants, ainsi que de l'expert des navires pour les services à voiles. Frais divers
30	»	
31	»	Primes pour construction de navires.
32	»	Pêche maritime { Indemnités des commissions spéciales, des surveillants de la pêche et des experts Primes
33	»	
		TOTAL DU CHAPITRE VII. fr.

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1850.

CRÉDIT DEMANDE POUR L'EXERCICE 1850.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1840.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
5,700	»	5,700	5,700	»	»	
74,500	»	74,500	74,500	»	»	
80,000	»	80,000	80,000	»	»	
40,000	»	40,000	40,000	»	»	
4,000	»	4,000	4,000	»	»	
44,000	»	44,000	44,000	»	»	
11,720	»	11,720	11,720	»	»	
7,280	»	7,280	7,280	»	»	
12,000	»	12,000	12,000	»	»	
19,900	»	19,900	19,900	»	»	
1,450	»	1,450	1,450	»	»	
113,550	»	113,550	113,550	»	»	
20,000	»	20,000	20,000	»	»	
7,750	»	7,750	7,750	»	»	
92,250	»	92,250	92,250	»	»	
285,900	»	285,900	285,900	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU PROJET DE BUDGET

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
CHAPITRE VIII.				
MARINE.				
<i>Pilotage. — Personnel.</i>				
TRAITEMENTS FIXES.				
ANVERS.				
	a.	1 inspecteur-commissaire permanent de la navigation	6,000	»
	b.	1 chef des pilotes à terre	2,400	»
	c.	1 pilote de 1 ^{re} classe, sous-chef	1,200	»
	d.	1 greffier-receveur	2,800	»
	e.	1 commis	1,500	»
	f.	1 aide-commis.	900	»
	g.	1 concierge.	840	»
	h.	1 patron-pilote	960	»
	i.	2 matelots à 840 francs.	1,680	»
	j.	1 mousse	500	»
	k.	1 chef-canotier	1,200	»
	l.	4 rameurs à 840 francs	3,360	»
	m.	4 pilotes de 1 ^{re} classe à 960 francs	3,840	»
	n.	9 — de 2 ^e — à 840 —	7,560	»
	o.	25 — de 3 ^e — { 9 à 720 francs 14 à 600 — } 14,880	14,880	»
	p.	7 élèves pilotes à 540 francs	3,780	»
SENNEGAT ET WILLEBROUCK.				
34	q.	1 agent à Sennegat	150	»
	r.	1 — à Willebrouck	150	»
TERNEUZEN.				
	s.	4 pilotes à 720 francs	2,880	»
	t.	1 agent à 600 —	600	»
FLESSINGUE ET LA MANCHE.				
	u.	1 sous-inspecteur	3,200	»
	v.	1 chef des pilotes à terre	2,400	»
	w.	1 commis	1,800	»
	x.	9 patrons à 960 francs	8,640	»
	y.	20 pilotes de 1 ^{re} classe à 720 francs	14,400	»
	z.	36 — de 2 ^e — à 600 —	21,600	»
	aa.	5 chefs canotiers à 960 —	2,880	»
	bb.	18 élèves. à 480 —	8,640	»
	cc.	18 matelots à 480 —	8,640	»
	dd.	10 canotiers. à 840 —	8,400	»
A REPORTER.			fr. 157,580	»

DÉVELOPPEMENTS DU PROJET DE BUDGET

NUSÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
CHAPITRE VIII (SUITE).			
OSTENDE.			
		REPORT.	fr. 137,580 »
	ee.	1 inspecteur	2,500 »
	ff.	1 sous-chef des pilotes	4,200 »
	gg.	1 commis	1,260 »
	hh.	1 concierge	510 »
	ii.	1 signaleur	840 »
	jj.	2 patrons pilotes à 1,020 francs	2,040 »
	kk.	12 pilotes à 720 —	8,640 »
34 (suite).	ll.	4 élèves-pilotes à 480 —	1,920 »
	mm.	4 matelots à 480 —	1,920 »
<i>Personnel des phares et fanaux.</i>			
	nn.	Sur la côte de Flandre	5,000 »
<i>Personnel du feu flottant.</i>			
	oo.	Traitement	6,000 »
			fr. 169,410 »
Remises à payer aux pilotes (CRÉDIT NON LIMITATIF).			
<i>Station d'Anvers.</i>			
	»	48 % à la remonte en amont d'Anvers	1,900 »
	»	66 % à la descente —	2,870 »
	»	30 % — en aval d'Anvers	38,000 »
	»	20 % à la remonte —	27,000 »
<i>Station de Terneuzen.</i>			
35	»	92 % à la descente	2,600 »
<i>Station de Flessingue.</i>			
	»	20 % à la sortie	13,500 »
	»	45 % à l'entrée	60,000 »
			A REPORTER fr. 153,870 »

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1850.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1850.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1849.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
169,410	»	169,410	169,410	»	»	
169,410	»	169,410	169,410	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU PROJET DE BUDGET

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
		CHAPITRE VIII (SUITE).
		<i>Station d'Ostende.</i>
		REPORT. fr. 155,870 »
		» 35 % à l'entrée. 10,300 »
		» 25 % à la sortie 8,000 »
		» Remises aux élèves-pilotes et matelots de la station de Flessingue 8,080 »
		» 2 % à payer à la caisse de pensions du pilotage. 44,360 »
		» 3 % de la recette à Ostende pour le traitement du receveur 2,000 »
		» 3 % de la recette à Gand pour le traitement du receveur. 400 »
		» Restitution des droits indûment perçus 1,500 »
		fr. 487,510 »
		<i>Passage d'eau. — (Personnel).</i>
		» 2 capitaines à 1,500 francs 5,000 »
		» 2 machinistes à 2,400 et 2,000 francs. 4,400 »
		» 1 premier chauffeur 1,200 »
		» 2 timoniers à 900 francs. 1,800 »
		» 2 nettoyeurs d'embarcadères. 1,100 »
		» 1 — — 150 »
		» Dépenses imprévues. 200 »
		fr. 41,850 »
		<i>Police maritime. — (Personnel).</i>
		ANVERS.
		» 1 commissaire maritime de 1 ^{re} classe 5,000 »
		» 1 — de 5 ^{me} — 2,000 »
		» 1 — de 4 ^{me} — 1,500 »
		» 1 commis. 1,200 »
		» 3 agents à 720 francs 2,160 »
		A REPORTER. fr. 41,860 »

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1850.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1850.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1849.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
169,410	»	169,410	169,410	»	»	
187,510	»	187,510	187,510	»	»	
11,850	»	11,850	11,850	»	»	
368,770	»	368,770	368,770	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU PROJET DE BUDGET

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
		CHAPITRE VIII (SUITE).
		OSTENDE.
		REPORT. fr. 11,860 »
	»	1 commissaire de 2 ^{me} classe 4,000 »
	»	1 — de 4 ^{me} — 1,500 »
	»	1 commis. 1,200 »
	»	2 agents à 720 francs 1,440 »
		BLANKENBERGUE.
	»	1 commissaire maritime de 5 ^{me} classe. 2,000 »
		NIEUPORT.
	»	1 commissaire maritime de 5 ^{me} classe. 500 »
		BRUGES.
	»	1 commissaire maritime de 5 ^{me} classe. 500 »
		BRUXELLES.
	»	1 commissaire maritime de 5 ^{me} classe. 500 »
		LOUVAIN.
	»	1 commissaire maritime de 5 ^{me} classe. 500 »
		GAND.
	»	1 commissaire maritime de 5 ^{me} classe. 2,000 »
		fr. 26,000 »
57 (suite).	»	Primes d'arrestation aux agents et vacations aux experts chargés de la surveillance de l'embarquement des émigrants (<i>crédit non limitatif</i>)
		<i>Sauvetage. — (5 stations).</i>
		OSTENDE.
	»	1 directeur 1,000 »
	»	1 sous-directeur 400 »
39	»	1 patron 250 »
	»	1 contre-maitre. 200 »
	»	9 rameurs à 150 francs 1,350 »
		A REPORTER. fr. 3,200 »

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1850.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1850.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1849.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
368,770	»	368,770	368,770	»	»	
26,000	»	26,000	26,000	»	»	
2,800	»	2,800	2,800	»	»	
397,570	»	397,570	397,570	»	»	

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1850.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1850.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1849.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		ACCROISSMENT.	DIMINUTION.	
397,570	»	397,570	397,570	»	»	
14,300	»	14,300	14,300	»	»	
411,870	»	411,870	411,870	»	»	

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1850.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1850.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1849.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
411,870	»	411,870	411,870	»	»	
82,236	»	82,236	82,236	»	»	
14,350	»	14,350	14,350	»	»	
508,456	»	508,456	508,456	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU PROJET DE BUDGET

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. fr.
			REPORT. fr.
		CHAPITRE VIII (SUITE).	
		<i>Louise-Marie.</i>	
	»	1 lieutenant de vaisseau commandant	3,040 »
	»	3 enseignes à 2,520 francs	7,560 »
	»	3 aspirants à 1,260 —	3,780 »
	»	1 chirurgien-major	5,040 »
	»	1 comptable	1,260 »
	»	4 contre-maitres	2,616 »
	»	3 quartiers-maitres	1,620 »
	»	1 coq	516 »
	»	8 matelots de 1 ^{re} classe	4,128 »
	»	14 — de 2 ^{me} —	5,376 »
	»	17 — de 3 ^{me} —	5,712 »
	»	6 mousses	936 »
	»	Indemnité de mer au commandant	1,200 »
		<i>Service sédentaire de l'Escaut.</i>	
42	»	1 chirurgien aide-major commissionné (service de la quarantaine)	2,100 »
	»	1 — — — (pour les émigrants)	2,100 »
	»	5 matelots de 1 ^{re} classe pour les bateaux à vapeur	2,580 »
	»	10 — de 3 ^{me} — — —	3,360 »
	»	4 gardiens pour les canonnières et le <i>Duc de Brabant</i>	1,764 »
	»	2 mousses	312 »
	»	2 élèves-chirurgiens à 960 francs.	1,920 »
		<i>Chantier.</i>	
	»	1 ingénieur de 2 ^{me} classe	3,600 »
	»	1 second maître	900 »
	»	3 gardes.	1,008 »
		<i>Personnel à terre.</i>	
	»	1 agent comptable	1,260 »
	»	2 matelots de 1 ^{re} classe	1,032 »
			A REPORTER. fr. 66,710 »

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1850.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1850.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1849.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
508,456	»	508,456	508,456	»	»	
508,456	»	508,456	508,456	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU PROJET DE BUDGET

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. fr.
			REPORT. fr.
		CHAPITRE VIII (SUITE).	
		<i>Réserve aux 2/3 de solde.</i>	
		REPORT.	66,710 »
	»	2 capitaines-lieutenants de vaisseau	40,133 54
	»	1 lieutenant de vaisseau de 2 ^{me} classe	2,400 »
	»	7 enseignes 2/3 1,680 francs	11,760 »
	»	7 aspirants de 1 ^{re} classe (2/3 840)	5,880 »
	»	1 sous-commissaire de 1 ^{re} classe (2/3 2,000)	2,000 »
	»	2 — de 2 ^e classe (2/3 1,680)	3,360 »
42 (suite).	»	5 chirurgiens sous-aides (2/3 1,400)	4,200 »
	»	2 écrivains	1,535 »
		<i>Non-activité.</i>	
	»	1 lieutenant de vaisseau de 1 ^{re} classe	1,650 »
	»	1 — de 2 ^e —	1,450 »
	»	2 enseignes à 950 francs	1,900 »
	»	1 aspirant	800 »
		Fr.	115,588 54
		<i>Vivres.</i>	
	a.	Personnel détaché sur les paquebots	21,170 »
	b.	— de la <i>Louise-Marie</i>	22,630 »
43	c.	Service sédentaire de l'Escaut	9,125 »
	d.	— à terre	1,460 »
		Fr.	54,385 »
		<i>Pensions.</i>	
	a.	Pensions civiles	»
	b.	Premier trimestre des pensions à accorder	1,500 »
44	c.	Secours aux marins blessés, médicaments, etc.	4,000 »
	d.	Dotation à la caisse de prévoyance	10,000 »
		Fr.	15,500 »
		A REPORTER.	fr.

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1850.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1850.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1849.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
508,456 »	»	508,456 »	508,456 »	»	»	
113,588 54	»	113,588 54	113,588 54	»	»	
54,385 »	»	54,385 »	54,385 »	»	»	
15,500 »	»	15,500 »	40,000 »	»	(a 24,500 »	a) Cette somme est transférée au Budget de la Dette publique.
691,929 54	»	691,929 54	716,429 54	»	24,500 »	

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1850.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1850.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1840.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
691,929 34	»	691,929 34	716,429 34	»	24,500 »	
2,000 »	»	2,000 »	2,000 »	»	»	
»	22,600 »	»	»	»	»	
693,929 34	22,600 »	693,929 34	718,429 34	»	24,500 »	

DÉVELOPPEMENTS DU PROJET DE BUDGET

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
		CHAPITRE VIII (SUITE).
		REPORT. fr. 136,500 »
	<i>e.</i>	<i>Malles-postes.</i>
		Houille; 416 traversées, à raison de 7 1/2 tonneaux par traversée, à 26 francs (prix moyen pour l'année 1849). 81,120 »
		Pour combustibles d'un 3 ^e bateau, voyages extraordinaires en dehors du service régulier 5,000 »
		Huile, graisse, étoupe et déchet de coton pour 416 traversées . . . 6,540 »
		Entretien, achats et réparations de chaudières, frais d'agence, impres- sions, annonces et masse d'habillement des courriers 21,890 »
46 (suite).		Entretien de 3 bateaux, 5 p. % du capital d'achat pour l'année entière. 46,250 »
		160,800 »
	<i>f.</i>	<i>Entretien.</i>
		Matériel et entretien des autres bâtiments 20,000 »
	<i>g.</i>	<i>Magasin.</i>
		Loyer du magasin, matériel 2,000 »
		Fr. 319,500 »
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. fr.

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1850.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1850.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1849.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
693,929 34	22,600 »	693,929 34	718,429 34	»	24,500 »	
349,500 »	»	341,900 »	353,908 »	»	12,008 »	
1,013,229 34	22,600 »	1,035,829 »	1,072,337 34	»	36,508 »	
DIFFÉRENCE EN MOINS. . . . fr.				36,508 »		

DÉVELOPPEMENTS DU PROJET DE BUDGET

NUMÉROS des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
Chapitres.	Pages.	
<i>Récapitulation.</i>		
I.	10	Administration centrale
II.	12	Traitement des agents politiques
III.	<i>ib.</i>	Traitement des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués
IV.	<i>ib.</i>	Frais de voyage des agents du service extérieur
V.	14	Frais à rembourser aux agents du service extérieur
VI.	<i>ib.</i>	Missions extraordinaires, traitement d'agents politiques et consulaires en inactivité, et dépenses imprévues
VII.	<i>ib.</i>	Commerce
VIII.	16	Marine
		TOTAUX. fr.

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1850.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1850.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1849.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
174,650 »	»	174,650 »	194,005 »	2,000 »	21,555 »	
364,000 »	»	364,000 »	364,000 »	»	»	
49,000 »	»	49,000 »	49,000 »	»	»	
70,500 »	»	70,500 »	70,500 »	»	»	
80,000 »	»	80,000 »	80,000 »	»	»	
44,000 »	»	44,000 »	44,000 »	»	»	
285,900 »	»	285,900 »	285,900 »	»	»	
1,013,229 34	22,600 »	1,035,829 34	1,072,337 34	»	36,508 »	
2,081,279 34	22,600 »	2,103,879 34	2,159,742 34	2,000 »	57,865 »	
DIMINUTION. fr.				55,865 »		

ANNEXE AU PROJET DE BUDGET

RELEVÉ des admissions à la retraite, depuis la présentation

N° d'ordre.	NOMS et PRÉNOMS DES FONCTIONNAIRES ET EMPLOYÉS.	ÂGE.	DERNIÈRES FONCTIONS.	CAUSES DE L'ADMISSION A LA RETRAITE.
1	Comte de Muelenaere, Félix-Amand.	56	Gouverneur	En vertu de la loi du 21 juillet 1844 (<i>Bull. offic. n° 59</i>).
NAIR				
2	Neuts, François-Jean . . .	65	Patron pilote	Grand âge et infirmités (loi du 21 juillet 1844).
5	Heyde, Léopold	57	Lieut. de vaisseau de 1 ^{re} classe . .	Plus de 55 ans d'âge (lois des 28 mai 1838 et 25 février 1842).

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1850.

du Budget de l'exercice 1849 jusqu'au 25 février 1849.

ANNÉES DE SERVICES			Total.	TRAITEMENT moyen des 5 dernières années.	MONTANT de la PENSION.	DATE DE L'ENTRÉE en JOUISSANCE.	Observations.
ACTIFS.	SÉDENTAIRES.	MILITAIRES.					
	Ans. Mois. Jours. 31 7 15	•	Ans. Mois. Jours. 31 7 15	14,700	0,000	1 mars 1840.	3 ans 9 mois 27 jours comme Ministre des Affaires Étran- gères; 27 ans 9 mois 18 jours, comme procureur du Roi et Gouverneur de pro- vince.

FINIE.

25 ans.	•	•	25 ans.	2,520	1,160	1 août 1848.
•	•	21 ans 8 mois.	21 ans 8 mois.	•	1,105	19 mai 1848.

Lors de la présentation du Budget de 1849, le Département des Affaires Étrangères comptait 27 pensions,
dont le montant s'élevait à fr. 58,037 °

Aujourd'hui le nombre de pensions est porté à 50; la somme nécessaire pour le service est de . . . » 46,502 °